

Toitures

COMPOSITION

Les toitures sont le premier élément visible : dans le grand paysage, leurs tons rouges-bruns et leurs grands volumes plans sont les signaux de la présence de grands corps de ferme.

Aussi ces «cinquièmes façades» doivent-elles faire l'objet d'une grande attention. Tout comme les façades, il est nécessaire de réduire l'impact de toute intervention sur :

- La composition des toitures
- La création de nouvelles ouvertures

A éviter

Ne pas homogénéiser les toitures

- En restructurant les bâtiments et en unifiant toutes les toitures (formes, dimensions...)

Ne pas complexifier les toitures

- Par la création de débords en pignon, de croupes, de décrochés sans fondements fonctionnels
- Par l'ajout d'éléments d'ornementation (épis de faitage, crêtes...) lorsque les bâtiments n'en portent pas initialement

Ne pas utiliser des matériaux préfabriqués modernes

- La tôle ondulée, les plaques de fibrociment, les imitations de tuiles sont déconseillées
- Les couleurs vives ne sont pas adaptées



A préférer

Respecter la simplicité des volumes des toits

Les toitures ont généralement deux ou quatre pans lisses et symétriques (voir fiche 2).

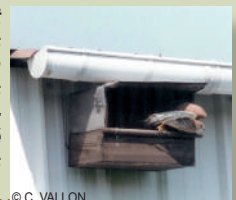
Les évolutions doivent :

- Maintenir la symétrie entre les pans des toitures
- Maintenir la planéité des versants
- Respecter des rapports entre pleins et vides très fortement favorables aux pleins (peu d'ouvertures)

Utiliser des matériaux traditionnels

- Conserver les tuiles pour récupération ultérieure
- La tuile plate est à favoriser sur les bâtiments antérieurs au XIX^e siècle
- La tuile mécanique de facture ancienne (type tuile losangée orangée et mate) pourra être utilisée sur des bâtiments XIX^e siècle, au même titre que la tuile plate
- L'ardoise est à utiliser avec parcimonie, seulement là où son emploi est attesté
- Préserver les éléments décoratifs lorsqu'ils existent (épis de faitage...)

Les combles peuvent être restés longtemps sans usage et avoir trouvé de nouveaux occupants. La présence de certaines espèces animales (chouette effraie, chauves-souris) devra être prise en compte dans un projet et leur maintien n'est pas incompatible avec des aménagements : Nichoir de substitution en façade (photo), chiroptière ou accessibilité maintenue à une partie du comble sont autant de solutions permettant une bonne cohabitation (voir fiche 8).*



LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Du fait de leur implantation sur les toitures, les panneaux photovoltaïques sont particulièrement visibles et ont un fort impact sur le bâti. Leur installation n'est pas conseillée. Elle nécessite, parallèlement aux conditions techniques d'installation, d'importantes précautions, afin de préserver l'intérêt patrimonial des lieux et de chaque élément.

A préférer

- Installer les panneaux sur un hangar récent, extérieur à la cour
- Si l'installation se fait sur un bâtiment ancien de la cour, poser les capteurs sur le versant de la toiture donnant sur la cour
- Regrouper tous les capteurs sur un même pan de toit
- En cas de couverture intégrale d'un pan de toiture, poser les panneaux sur la couverture existante ; sinon, choisir des capteurs qui pourront s'intégrer à la toiture. La composition doit être réfléchie de façon à ce que la simplicité et l'homogénéité de la toiture soient le plus préservées possible
- Choisir des panneaux mats afin de minimiser les reflets
- Adapter la couleur du matériau aux toits existants

A éviter

- Ne pas poser les capteurs sur le pan de toiture opposé à la cour d'un bâtiment ancien
- Ne pas multiplier les zones de pose
- Ne pas choisir une méthode de pose qui engendre une dénaturation importante de la structure des toitures anciennes

Les châssis de toit* apparaissent au XIX^e siècle sur les maisons d'habitation. Ici, une tabatière ajoutée et très bien intégrée dans une toiture en tuiles plates.



© PNR HVC

A préférer

Limiter les ouvertures en toiture et privilégier les ouvertures d'engrangement* existantes

Avant toute création de nouvelles ouvertures, il faut envisager les possibilités qu'offrent les baies existantes. Destinées à l'engrangement, elles offrent généralement des proportions avantageuses. Elles peuvent aisément être vitrées et permettre un apport non négligeable de lumière.

Respecter les rythmes et les alignements hérités

Le positionnement des nouvelles baies doit préserver l'organisation générale des toitures.

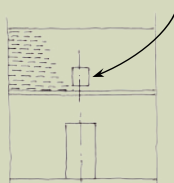
- Situer toute nouvelle ouverture sur le pan de la toiture qui donne sur la cour
- Placer toute nouvelle ouverture sur le tiers inférieur de la toiture

Respecter les rapports entre façades et toitures

Les ouvertures en toiture ne peuvent être créées de façon indépendante de la composition et du positionnement des ouvertures en façade.

- Positionner les nouvelles baies dans l'axe des percements de façade
- Créer des ouvertures en toiture de largeur inférieure à celles situées sur la façade qu'elles surplombent

Nouvelle baie en toiture alignée sur l'axe de l'ouverture de la façade.



Préserver la nature exceptionnelle des lucarnes*

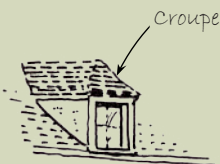
Les ouvertures en toiture étaient fortement limitées : il s'agissait des lucarnes à foin*. Souvent, l'accès au grenier se faisait simplement par des gerbières*, ouvertures qui n'affectaient pas la toiture. Dans tous les cas, les lucarnes étaient rares. Il faut donc :

- Limiter le nombre de lucarnes créées
- Utiliser le mur d'encuvement* et placer la nouvelle baie en partie haute de la façade plutôt qu'en toiture (type gerbières)

Utiliser des formes et des matériaux adaptés

Lucarnes* :

- Il est nécessaire de s'inspirer de l'existant, que l'on choisisse une forme traditionnelle ou contemporaine
- La forme de leur couverture (à la capucine, en bâtière, à fronton...) doit être homogène
- Les matériaux de couverture doivent être les mêmes que ceux de la toiture
- Les menuiseries doivent être en bois et ne comporter qu'un seul battant
- Pour les volets voir fiche 5



Les lucarnes à croupe dites « à la capucine » (toiture à 3 pans) sont les plus répandues

Châssis de toit* :

- Il est impératif de les intégrer à la toiture

Dans tous les cas :

- Les nouvelles ouvertures doivent être plus hautes que larges

LES OUVERTURES

Si vous envisagez d'aménager les combles du logis ou des étables, originellement occupés par des greniers, la question des ouvertures va se poser. Ici encore, si le projet ne nécessite pas la création d'ouvertures nouvelles, la restauration à l'identique des baies existantes sera privilégiée en améliorant simplement l'apport de lumière et leur isolation thermique.

Dans le cas contraire, de nouvelles baies, de facture « traditionnelle » ou contemporaine pourront être percées. Deux alternatives sont alors possibles : les lucarnes* et les châssis de toit*.

A éviter

Ne pas modifier les ouvertures existantes

Il est inadapté de :

- Redimensionner des ouvertures
- Changer leur forme

Ne pas créer d'ouvertures sans s'interroger sur la composition du bâtiment

Il n'est pas approprié de :

- Multiplier les lucarnes ou créer des grandes lucarnes
- Ouvrir les toitures en extérieur de cour
- Créer des ouvertures dans les deux tiers supérieurs de la toiture
- Placer de nouvelles baies de façon désordonnée, sans tenir compte des rapports entre façade et toiture

Ne pas utiliser de matériaux et de couleurs inadaptées à l'existant

- Le PVC est à proscrire (voir encadré)
- La couleur blanche est inadaptée dans le cas de bâtiments agricoles

PROSCRIRE LE PVC

Souvent privilégié du fait du peu d'entretien qu'il nécessite, le PVC ne doit pourtant pas être utilisé sur le patrimoine agricole bâti :

- Les profils menuisés en PVC sont très épais et limitent l'apport de lumière possible
- La couleur blanche n'est pas adaptée à ce type de patrimoine
- Il n'est pas recyclable



Les lucarnes à foin* étaient des lucarnes engagées. Vous pouvez vous en inspirer. Mais attention ! Ce type de lucarne nécessite une interruption des gouttières (que l'on choisira en zinc) et la multiplication, peu esthétique, des descentes destinées aux eaux pluviales.